

**ASSEMBLEE GENERALE D'ANIMAVIA
SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE ET ANIMAVIA DANS LA GESTION
ET L'ANIMATION DE LA FERME PEDAGOGIQUE**

MARCEL DHENIN

DIMANCHE 12 FEVRIER 1995

H. Michaux
J. Dhénin

Monsieur le Président,

Mesdames,

Messieurs,

J'ai grand plaisir à vous accueillir dans l'Hôtel de Ville de Lille pour votre Assemblée Générale annuelle qui est tout-à-fait exceptionnelle cette année.

Vous allez honorer Monsieur Jacques MICHAUX, Vice-Président de votre association qui recevra la Croix d'Officier du Mérite Agricole des mains d'un homme qui a bien servi cette mairie, Monsieur Jacques MARQUIS.

Vous avez voulu aussi que cette Assemblée Générale soit le témoin de la signature officielle d'une convention

originale qui lie la Ville et votre association, dans la gestion et l'animation d'un établissement qui nous est cher : la ferme pédagogique Marcel Dhenin.

Monsieur le Président, cette signature va nous permettre de franchir une nouvelle étape dans une passion commune qui a débuté voici tout juste vingt ans.

C'est au cours du printemps de 1975 que j'ai découvert l'expérience que vous meniez alors à Englos avec votre père. Vous veniez de créer, avec le concours d'ANIMAVIA, la première ferme pédagogique de France.

J'ai adhéré à vos idées, à ce projet. Dès l'été 1975, des milliers de petits Lillois sont venus à Englos pour participer à la vie de cette ferme dans le cadre des centres aérés de la Caisse des Ecoles.

Au fil des années, votre père, Marcel DHENIN, m'a rejoint sous le Beffroi Lillois, pour prendre en charge le dossier

des animaux qu'ils soient au zoo, à la fourrière ou dans notre ferme lilloise que nous avons ouvert aux Dondaines à l'automne 1981.

C'était le début d'une aventure passionnante que j'ai suivie de près tant la rénovation du zoo, que dans le développement de la ferme.

J'appréciais votre père, sa passion, son sens du parler vrai.

Lors du décès de Marcel DHENIN, le 16 mai 1991, la municipalité lilloise s'est trouvée face à une situation inédite : les animaux de la ferme pédagogique des Dondaines étaient, la propriété de votre président fondateur. Il fallait trouver une solution pour assurer la pérennité de ce cheptel.

Pierre DHENIN a souhaité que cette solution passe par l'implication directe d'ANIMAVIA permettant d'assurer une gestion animale dans un esprit d'éleveurs sélectionneurs et de

développer des actions de "pédagogie animalière" bien dans l'esprit qui animait Marcel DHENIN.

Ensemble, nous avons trouvé un accord. Une convention a pu être établie. Nous allons la signer officiellement aujourd'hui mais le Conseil Municipal en avait déjà accepté le principe en décembre 1993. Nous avons pu la tester en grandeur nature tout au long de l'année 1994.

La Ville de Lille verse désormais une subvention à ANIMAVIA pour deux types de services : la mise à disposition d'un cheptel animal bien entretenu et adapté et le développement d'activités sociales et pédagogiques en dehors du temps scolaire.

En liaison étroite avec Hélène CHANSON, Directrice de l'équipement, vous avez proposé à la Ville de Lille un plan d'actions 1994, puis 1995.

Vous nous en avez présenté les grandes lignes et déjà les résultats plus qu'encourageants.

Cette convention est aussi une première lilloise associant étroitement des usagers, des scientifiques, et des professionnels dans la vie d'un équipement municipal dont la vocation est bien d'assurer une véritable éducation populaire.

Je souhaite qu'il y ait d'autres démarches en ce sens dans cette ville qui a toujours été en pointe tant en matière d'environnement que de participation des habitants.

Dans ces deux domaines, il faut sans cesse réinventer, modifier, adapter.

Nature et ville ne sont pas incompatibles. Bien au contraire.

Dans une civilisation où les citadins représentent l'essentiel de la population, il faut des lieux d'observation

et de réflexion où enfants comme adultes apprennent ce qu'est le végétal, l'animal, le rythme des saisons, toutes les composantes de la vie. Ces citadins éduqués n'en seront que plus respectueux de leur environnement.

Je suis sûr que la convention que nous signons aujourd'hui est une première étape significative dans la mise en place d'un grand plan pour l'environnement à Lille. Godeleine PETIT avait initié ce travail qui est aujourd'hui poursuivi par Gilles PARGNEAUX, Conseiller Municipal délégué à l'Environnement.

Cette réflexion générale nous manquait. Nous allons maintenant passer au stade des priorités, mais avec ANIMAVIA nous sommes déjà au coeur des actions éducatives d'un vrai programme de sensibilisation scientifique.

Une fois encore vous faites oeuvre de pionniers.